

DOSSIER D'INSCRIPTION – ANNÉE 2025/2026

Nom – Prénom : _____

Date de naissance : _____

Nom des parents : _____ (pour les mineurs)

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Adresse mail 2 : _____ (facultatif)

Nom et téléphone de la personne à contacter en cas d'urgence :

En cas de maladie ou d'accident nécessitant une intervention urgente, nous autorisons le/la Professeur(e) à prendre les mesures nécessaires.

Les entrées et sorties des élèves mineurs ont lieu sous la responsabilité de leurs parents. L'association n'en est pas responsable en dehors des heures de cours ou des répétitions assurées par l'équipe pédagogique.

Lu et approuvé,

À :

Le : ____ / ____ / 2025

Signature :

- COURS INDIVIDUELS D'INSTRUMENT : 480 € par an pour 30 cours de 30'
 - Piano
 - Batterie
 - Guitare
 - Saxophone
 - Clarinette
 - Initiation enfant multi-instruments

Ces cours incluent gratuitement un cours de Formation Musicale pour adultes, une fois par mois, le mercredi de 18h à 19h.

- COURS DE CHANT EN BINÔME : 480 € par an pour 30 cours de 1h
- COURS COLLECTIFS : 150 € par an pour 30 cours de 45'
 - Éveil musical 3-4 ans
 - Éveil musical 4-5 ans
- COURS D'ESSAI : 10 € (déductibles si inscription à l'année)
- ADHÉSION : Adhésion à l'association LAM obligatoire, d'un montant de 15 € par foyer
- STUDIO : Forfait annuel pour l'utilisation du studio (sur réservation) est de 30 € par foyer

RÈGLEMENT LAM :

Adhésion 15 €

Studio 30 €

Mode de règlement : Espèces Chèque à l'ordre de Association Les Amis de la musique

Règlement effectué par un autre membre du foyer

Nom / Prénom :

RÈGLEMENT DES COURS : À voir directement avec le professeur

Possibilité d'un échelonnement du règlement. Les modalités seront à préciser avec le (la) professeur(e).

En cas d'abandon, aucun remboursement ne sera effectué.

En cas de confinement ou d'impossibilité de dispenser les cours à l'école, les cours pourront, en discussion avec le professeur, :

- être dispensés en visioconférence
- être reportés
- être convertis en sessions de stage

Les absences non justifiées auprès du professeur ne sont pas rattrapées.

**AUTORISATION DE PUBLICATION
CONSENTIE À TITRE GRATUIT**
(Droit à l'image et au son)

Dans le cadre de l'activité de l'Association Les Amis de la musique, des photos et des vidéos pourront être prises pendant les cours, les concerts et les auditions.

La présente autorisation est à destination des responsables de l'association, ainsi que des partenaires des manifestations culturelles organisées par l'association.

Je, soussigné(e) Mr Mme,

Nom / Prénom :

Le cas échéant, responsable légal(e) de l'enfant :

Nom / Prénom :,

- autorise
 n'autorise pas

la diffusion des photos et vidéos de moi-même ou de mon enfant sur les supports suivants :

- Site Internet (<https://ecole-lam.fr>)
- notre page Facebook (@LAM.SaintSu)
- notre page Instagram (@lam_saintsuliac)
- support numérique
- écran lors des manifestations
- support papier.

À :

Le : ____ / ____ / 2025

Signature :